

LETTRE PASTORALE

DES

Pères du Premier Concile Provincial de Montréal SUR LA PRESSE

(RÉSUMÉ)

La publication intégrale du mandement que nous résumons ici aurait demandé au-delà de 32 pages de notre revue, c'est-à-dire plus de deux numéros entiers.

Dans ces conditions, pour obvier au double inconvénient, ou de mettre de côté toute autre matière pendant deux semaines consécutives, ou de morceler indéfiniment un document qui perdrait beaucoup à ces coupures, il nous a paru préférable d'offrir à nos lecteurs un résumé fidèle et complet de cette lettre collective de NN. SS. les évêques sur la presse.

Nous n'avons absolument rien changé, ni ajouté ; pour abrégier le document et lui garder en même temps sa clarté, il a suffi de retrancher les développements et les citations, et d'en indiquer plus nettement, en les mettant en relief, les divisions et sous-divisions.

La Rédaction.

Ire PARTIE

DES DEVOIRS DE LA PRESSE



INFLUENCE de la presse pour le bien est considérable.

Elle a favorisé le progrès matériel, elle l'a encouragé, soutenu vaillamment dans ses luttes, exalté dans ses conquêtes et elle n'a cessé de mettre à son service ses revues périodiques et ses journaux quodidiens. Les beaux-arts ont aussi reçu de la bonne presse un élan vigoureux et un puissant appui. Elle a contribué largement au progrès de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. La science elle-même, sous toutes ses formes et à tous ses degrés, a été, grâce à la presse, vulgarisée et mise à la portée des intelligences les plus ordinaires. Nous lui devons enfin, du moins en grande partie, l'heureux rapprochement entre des peuples autrefois presque complètement étrangers les uns aux autres.

Supprimer la presse, serait donc faire disparaître l'un des leviers les plus puissants de la civilisation. Cependant on ne saurait lui laisser une liberté désastreuse au bien des individus et à celui des sociétés. Elle demeure soumise aux lois divines et humaines. Elle est liée par de graves devoirs, devoirs sacrés qui ne mutilent pas sa liberté, mais lui fixent simplement des